
mise en place du tri sélectif sur le centre hospitalier de Marennes

Hopital local de Marennes

9 avenue du marechal leclerc

17320 Marennes

[Voir le site internet](#)

Rodolphe Martin

martin.rodolphe@neuf.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La mise en place de la redevance incitative pour le traitement des déchets prévue pour 2015 (une partie de la redevance sera basée sur le nombre de conteneurs enlevés) nous a amené à nous poser des questions :

- Que pouvons-nous recycler sur notre structure?
- Quel est actuellement le nombre de conteneurs évacués par semaine?
- Comment réduire ce nombre?
- Comment mettre en place le tri sélectif dans les différents services?

Le 1^{er} octobre 2013, nous avons rencontré le responsable de la mise en place du tri sélectif des déchets à la communauté de commune de Marennes Oléron pour bien comprendre le fonctionnement de cette redevance incitative et avoir des explications sur la filière de traitements des déchets recyclables ainsi que sur la conformité des couleurs de nos conteneurs.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Nous avons entrepris de comptabiliser le nombre de conteneur de déchets ménagers évacués par semaine.

Au mois de novembre (avant la mise en place du tri sélectif) celui-ci était de 18 conteneurs de 750 litres par semaine.

Devant ce constat, nous avons procédé par étape, en identifiant les déchets recyclables dans les différents services :

1. Cartons d'emballage des gants et des médicaments,
2. briques alimentaires,
3. produits d'hygiène et d'entretien pour l'essentiel.

Notre objectif est de collecter 5 conteneurs par semaine de déchets recyclables

Résultats quantitatifs

A ce jour nous collectons 3 conteneurs de 750 litres par semaine ce qui fait 2250 litres soit 2,25 M³ de déchets recyclables collectés par semaine.

Résultats qualitatifs

A ce jour, le dispositif est en place, un comptage des conteneurs sur plusieurs semaine est actuellement en place, un bilan sera fait prochainement.

MISE EN OEUVRE

Moyens humains

Dans les différents services de soins le personnel effectue le tri, puis achemine les sacs jaunes dans les différents locaux poubelles, ils sont ensuite collectés par le service technique qui les placent dans les conteneurs appropriés.

Le ramassage des papiers est effectué 1 fois par semaine, par le service technique puis acheminé à la déchetterie, en même temps que les encombrants et les déchets du technique qui peuvent être recyclés, comme les plastiques durs, déchets d'appareillage électrique ou électronique, piles etc.)

Moyens financiers

19 supports sur roulettes pour les sacs jaunes 2080€

11 supports double sacs pour les chariots de ménage 200€

30 bacs pour la collecte des papiers 50€

5 litres de peinture spéciale conteneur 220€

1 conteneur à papier aménagé d'une grande ouverture 1500€

total des moyens financiers engagés pour la mise en place du tri sélectif sur notre structure de 207 lits. 4050€.

Moyens techniques

Notre choix s'est porté sur l'achat de supports de sacs jaunes destinés à recevoir les déchets recyclables, lesquels sont disposés dans tous les offices, salles de soins ainsi qu'au self du personnel, qu'à l'administration, au service technique, au jardin d'hiver, et à la pharmacie.

Une part importante du tri sélectif passe par l'équipe de ménage, nous décidons donc d'équiper leurs chariots avec des supports double sac, permettant d'avoir 2 sacs de 50 litres (à la place d'un seul sac de 100 litres)

- l'un pour les déchets ménagers
- l'autre pour les recyclables (sac jaune).
- Et pour compléter, un bac récupérateur des papiers

La mise en place de bacs récupérateurs de papiers (ceux qui ne passent pas dans les déchiqueteurs) se fait sous les supports de sacs jaunes et dans divers endroits stratégiques.

Le tri des papiers pose problème car une grande partie contenant des données médicales ou personnelles est détruite dans les déchiqueteurs de documents et de ce fait ne peut être recyclée (difficulté à insérer les sacs de papiers déchiquetés dans les conteneurs à papier de la déchetterie)

Compte tenu du volume de papiers déchiquetés collecté, l'Hôpital a investi dans l'achat d'un conteneur à papier de 3 M³ aménagé d'une grande ouverture permettant l'insertion des papiers venant des destructeurs. Il sera livré dans quelques semaines. Placé au sein de l'établissement, il sera régulièrement vidé par le service de ramassage de la communauté de commune de Marennes Oléron.

Pour nous mettre en conformité avec les codes de couleur, nous avons repeint les couvercles de certain de nos conteneurs.

Les déchets ménagers (restes alimentaires, protections et couches) issus des différents services seront collectés dans des sacs de 50 litres et non plus dans des sacs de 100 litres;(les sacs de 100 litres plein deviennent trop lourd à porter pour les agents) ce qui permettra un effet de tassement plus important dans les conteneurs et devrait réduire le nombre de conteneurs enlevés.

Partenaires mobilisés

Le responsable du tri sélectif de la communauté de commune du bassin de Marennes Oléron viendra informer les personnels.

Ces réunions auront pour but de sensibiliser les personnels présents, en leur faisant découvrir les filières de recyclage, la redevance incitative et de répondre aux questions sur le tri sélectif (que met-on dans les sacs jaunes?)

Par la suite de petites "formations flash" seront effectuées directement dans les services, de façon à pouvoir informer tous les personnels et avoir un retour d'expérience pour améliorer ce qui peut l'être. Ces formations seront données par les référents "tri sélectif".

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La mise en place du tri sélectif sur l'hôpital local de Marennes revient à environ 4000€ (pour une structure de 207 lits), Ce montant peut paraître élevé, mais la plupart des équipements achetés le sont pour longtemps (au minimum 10 ans).

Difficultés rencontrées

Ce dispositif n'est pas très original mais il a permis de faire entrer le tri sélectif dans le secteur hospitalier.

Recommandations éventuelles

Le succès de la mise en place du tri sélectif dépend essentiellement du personnel. Il est donc important qu'il soit sensibilisé.

Mots clés

COLLECTE SEPARÉE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine